

Ecrit par le 24 novembre 2024

La foire Saint-Martin de Bollène fait son retour



La traditionnelle foire Saint-Martin de Bollène se déroulera du 10 au 14 novembre 2021, sur le thème 'Bollène en Provence'.

Les nombreux forains proposeront une grande diversité de produits lors du marché. L'inauguration de la foire aura lieu le jeudi 11 novembre à 11h, avec la présence du groupe de danse [Li Cardelina](#). La foire exposition de la Saint-Martin, avec son Palais gourmand, se déroulera sur plusieurs jours, accueillant d'autres commerçants et artisans sur la grande place du 18 juin 1940. Un chapiteau abritera des professionnels de l'alimentaire pour le Palais gourmand (produits du terroir, dégustation, à emporter) mais aussi d'autres secteurs d'activités. Les espaces extérieurs proposeront notamment des expositions d'automobiles. Egalement au programme : concours de tapenade, animation culinaire par les disciples d'Escoffier, déambulation de dinosaures, jeux de société et animations musicales gratuites tous les soirs, à partir du mercredi 10 au samedi 13 novembre.

Restez informés: [cliquez ici](#).

Ecrit par le 24 novembre 2024

10-14 NOV. 2021

FOIRE SAINT-MARTIN
ENTRÉE GRATUITE

Bollène en Provence
Place du 18 juin

Palais gourmand
Salon professionnel

Grand déballage du 11 novembre
dans les rues de Bollène

Plus d'infos sur www.ville-bollene.fr

PRSS SANITAIRES OBLIGATOIRES SOUS CHAPITEAUX

Logo: Département VAUCLUSE, Ville de Bollène, Bollène

L.M.

Lancement du nouveau marché du centre-ville d'Avignon

Ecrit par le 24 novembre 2024



A compter du 22 mai 2021, un nouveau « Marché du Centre-Ville » (fruits, légumes, viandes, poissons, crèmerie, miel, produits de Provence, artisanat...), se tiendra tous les samedis de 8h à 13h, de la place Carnot jusqu'à la place des Carmes.

Afin de garantir la sécurité de tous et la bonne tenue du marché, les rues listées ci-après seront fermées au stationnement et à la circulation, les samedis de 5h à 15h, sauf deux roues non-motorisés, véhicules d'urgence et accès garages.

- Rue Petite Saunerie (à l'angle avec la rue Armand de Pont-Martin).
- Rue de l'Amèlier (à l'angle avec la rue Petite Saunerie).
- Rue Carnot (à l'angle avec la place Jérusalem).
- Rue Saint-Jean le Vieux (à l'angle avec la rue Carnot).
- Rue de la Croix (à l'angle avec la rue Mont de Piété).
- Rue de l'Officialité (à l'angle avec la rue Carnot).
- Rue de l'Oriflamme (à l'angle avec la rue du portail Matheron).
- Rue du Chapeau Rouge (à l'angle avec la rue du portail Matheron).
- Rue Campana (à l'angle avec la rue du portail Matheron).

Ecrit par le 24 novembre 2024

- Rue Ledru Rollin (à l'angle avec la rue du portail Matheron).
- Rue Paul Saïn (à l'angle avec la rue du portail Matheron).
- Rue Paul Saïn (à l'angle avec la rue Thiers).

Les équipes du Ciraps (Centre d'information et de régulation des aires piétonnes et du stationnement) seront mobilisées et joignables au 04 90 80 83 83. Chantiers et déménagements seront interdits. Pour toute demande de dérogation, prendre contact avec la Direction de l'occupation de l'espace public : pdpadmin@mairie-avignon.com. Par ailleurs, une navette gratuite au départ du parking des Italiens desservira les rues Thiers et Guillaume Puy avec un arrêt rue Carreterie aux abords du marché.

La liste de tous les marchés d'Avignon est accessible [en cliquant ici](#).

Carpentras : le marché des producteurs maintenu

Ecrit par le 24 novembre 2024



Afin de favoriser le développement économique local, la [Ville de Carpentras](#) a créé en 2008 un marché des producteurs. Ce dernier est maintenu cette année, dans le respect des règles sanitaires. Le marché se déroulera tous les mardis, à partir de 16h et jusqu'à 17h30 (horaires sous réserve de modifications en fonction des mesures gouvernementales) sur [le square Champeville](#), du 6 avril au 5 octobre.

Lors de ce rendez-vous hebdomadaire, les visiteurs en quête d'authenticité pourront venir découvrir et déguster des produits du terroir directement proposés par des producteurs : fruits et légumes (traditionnels, anciens ou bio), fromages, miel, vin, œufs frais, huile d'olive, confitures, pâtes de fruits, jus de fruits. Tous les producteurs présents sur le marché se sont engagés à vendre uniquement des produits issus de leur récolte ou de leur production : c'est la garantie pour les consommateurs de trouver des denrées de saison de première fraîcheur avec le meilleur rapport qualité/prix tout en partageant le savoir-faire de véritables professionnels de la filière agricole.